



# INVITATION PRESSE

PROVINCE SUD

25 novembre 2024

## Mentorat

### Lancement de la promotion 2024

*Sonia Backès, la présidente de l'assemblée de la province sud représentée par Gil Brial, son 2<sup>e</sup> vice-président, a le plaisir de vous convier dans le cadre du dispositif de mentorat mis en place grâce au concours de l'association Télémaque pionnière du mentorat en France, au lancement de la promotion 2024,*

*samedi 30 novembre à 13 h  
au Parc Provincial Zoologique et Forestier.*

Ce lancement officiel sera l'occasion de réunir les 11 jeunes de la promotion 2023 et les 8 nouveaux jeunes qui intègrent cette année le dispositif, leurs parents et les professionnels qui ont accepté d'être leur mentor pour les guider et les inspirer sur le chemin de la réussite scolaire.

#### **Programme de l'après-midi :**

- 13 h : lancement de la 2<sup>e</sup> promotion par Gil Brial, 2<sup>e</sup> vice-président de la province Sud en présence des partenaires
- 13 h 30 : sensibilisation aux enjeux environnementaux par Marianne Bonzon, responsable du Parc Provincial Zoologique et Forestier
- 14 h : jeu de piste jeunes/mentors des deux promotions
- 14 h : séquence avec les familles sur les objectifs du mentorat par Christel Berger, chargée de mission auprès du Secrétaire général
- 14 h 45 : goûter au lac et debrief du jeu de piste
- 15 h 15 : découverte du vivarium, explication sur les reptiles et présentation des métiers de soigneurs d'animaux et de techniciens du parc.

## L'engagement pour l'égalité des chances avec le mentorat

Dans sa démarche pour la promotion de l'égalité des chances, la province Sud s'est engagée en 2023 dans un dispositif de mentorat individuel de qualité à destination des jeunes dont les conditions familiales ou de vie ne leur permettent pas de réaliser pleinement leur réel potentiel d'excellence scolaire.

**Le mentorat provincial s'adresse à des jeunes collégiens dès la 5<sup>e</sup>, moment-clef dans la scolarité notamment dans la perspective de leur orientation et donc de préparation de leur avenir professionnel. Afin de réunir les meilleures conditions de réussite de ce programme, la province Sud a déployé ce dispositif en collaboration avec l'association Télémaque, pionnière du mentorat en métropole depuis 20 ans.** La Province bénéficie de son appui méthodologique et de son savoir-faire pour la mise en œuvre du dispositif et la promotion du modèle « école-entreprise ».

Les jeunes collégiens volontaires ont été sélectionnés avec l'appui des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques et en accord avec leurs parents. Ils ont été choisis en fonction de leurs résultats scolaires et leur attitude en classe. Un entretien a ensuite permis de vérifier leur motivation à entrer dans ce mentorat, leur aptitude au travail et à l'effort.

**Les jeunes entrant dans le dispositif du mentorat bénéficient d'un suivi de la 5<sup>e</sup> à la terminale. Les collèges des Portes-de-Fer à Nouméa et Jean-Fayard de Katiramona à Dumbéa sont les deux établissements partenaires de ce dispositif.**

### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.